

n° 24  
avril  
2023

# L'Édit'orial

l'actualité de votre ville

[www.ville-roussillon-isere.fr](http://www.ville-roussillon-isere.fr)



## La jeunesse à Roussillon

p.8

Le périscolaire  
se réorganise

p.6

Un nouveau  
Conseil  
Municipal  
Jeunes

p.8

Budget  
2023

p.10

Informations  
pratiques

p.12

## DANS CE NUMÉRO :

**Edito du Maire** p.03

**Brèves** p.04

**Dossier** p.06

Roussillon se mobilise  
pour sa jeunesse

**Finances** p.10

- Une gestion attentive des dépenses de fonctionnement et la préservation du pouvoir d'achat
- Les actions communales en faveur des économies d'énergie

**Informations pratiques** p.12

- Dématérialisation des documents d'urbanisme
- Ambroisie, attention allergie !
- Réglementation de la taille des haies
- La fibre optique en cours de déploiement

**Expression des groupes** p.14

**Nouvelles activités** p.15

**Etat civil** p.15



Retrouvez  
toute l'actualité  
de votre ville  
sur notre nouvelle  
page Facebook :

**Mairie Roussillon**



**Connectez vous  
plus vite !  
Flashez :**



**L'Édit'orial**

Magazine municipal d'informations

**Directeur de la publication :** Robert Duranton

**Directeur de la rédaction :** Sophie Ronat

**Rédaction :** service communication

**Illustrations et photographies :**

Service communication - Ville de Roussillon

**Conception et réalisation :**

service communication - Ville de Roussillon

**Tirage :** 5000 exemplaires - Imprimerie Dupuis

**Téléphone :** Hôtel de Ville : 04.74.29.01.00

**Site internet :** [www.ville-roussillon-isere.fr](http://www.ville-roussillon-isere.fr)

**Email :** [mairie.accueil@ville-roussillon-isere.fr](mailto:mairie.accueil@ville-roussillon-isere.fr)



## 2023, une année charnière

**D**epuis trois ans chaque parution évoque une actualité qui nous impacte tous : crise sanitaire, choc énergétique, baisse du pouvoir d'achat, guerre aux portes de l'Europe, aléas climatiques et sécheresse...

Cette année encore nous devons rester vigilants et adapter nos modes de vies face aux baisses drastiques de nos moyens de fonctionnement et à l'inflation qui nous touchent tous.

Nous avons mis en place avec les agents de la ville, un plan de sobriété énergétique avec l'extinction des éclairages publics de minuit à 5 heures du matin, la baisse de la température dans l'ensemble des locaux communaux, l'application d'éco-gestes, la fermeture du Sémaphore quelques mois car trop énergivore, le passage déjà de 50% des éclairages en leds et la programmation du reste.

Nous maintenons notre politique de solidarité pour les plus démunis avec un CCAS très actif. Nous avons fait le choix de ne pas augmenter le taux des impôts municipaux.

Pour les plus jeunes et pour aider les familles nous prenons en charge la hausse du prix des repas de la cantine.

Pour les collégiens, lycéens nous suivons les travaux de la cité scolaire afin de permettre une égalité des chances à tous.

Pour l'engagement citoyen des jeunes nous avons mis en place le conseil municipal jeunes (CMJ).

Ce premier trimestre a été rythmé par la préparation du budget afin de programmer nos investissements nécessaires et réaliser les projets pour lesquels vous nous faites confiance.

Grâce à notre gestion nous allons pouvoir encore améliorer votre cadre de vie et moderniser notre ville pour le bien-être de tous les Roussillonnais.

Nous continuons d'innover et nous poursuivons nos efforts en matière de sécurité.

Je salue l'ensemble des initiatives locales qui font battre le cœur de notre ville avec plus d'une centaine de manifestations culturelles et sportives programmées tout au long de l'année. Aussi je vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour les temps forts.

Ce premier Edito'rial 2023 est résolument orienté vers notre jeunesse à l'image d'un avenir que nous devons construire ensemble. Je vous souhaite une bonne lecture ■



**Robert Duranton,**  
*maire de Roussillon*



## LE CHÂTEAU DE ROUSSILLON BIENTÔT INSCRIT AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO ?

Monsieur le Maire soutient l'initiative du député Yannick Neuder, visant à inscrire le Château de Roussillon au patrimoine mondial de l'UNESCO. Une reconnaissance supplémentaire pour ce monument historique, berceau du premier janvier en tant que premier jour de l'an. À suivre...



# 1100

colis de fin d'année  
ont été offerts cette année à nos aînés

ALAGOZ RHODIA CUP  
INTERNATIONAL C10 TOURNAMENT  
★★★★★

27 & 28 MAI 2023  
ALAGOZ RHODIA CUP - 16ÈME ÉDITION  
STADE DE LA TERRE ROUGE

ALAGOZ  
EN PARTENARIAT AVEC :  
OLYMPIQUE ALPAIN RHODIA  
PÉAGE ROUSSILLON  
Isère  
La Région



## LES VISITES ENCHANTÉES OU COMMENT DÉCOUVRIR LE CHÂTEAU EN S'AMUSANT...

Cette année encore, le Château de Roussillon participe comme sept autres châteaux de l'Isère au programme des Visites enchantées.

Animée par des personnages costumés, la visite permettra aux enfants de partir à la découverte de ce lieu chargé d'histoire en devenant eux-même les acteurs d'histoires amusantes...

Prochaine visite le 10 mai, sur inscriptions :  
Accueil de la mairie 04.74.29.01.01



## MEDAILLES EN CASCADE POUR NOS JEUNES JUDOKAS

Le 22 janvier dernier s'est déroulé le traditionnel tournoi inter-club organisé par le Rhodia Club Loïc-Lafont au gymnase Jo Plat.

C'est en tout une quinzaine de clubs et pas moins de 650 judokas qui étaient au rendez-vous tout au long de cette journée.

Les judokas roussillonnais se sont très bien défendus en raflant de nombreuses médailles.

44 d'entre eux terminent à la première place, 43 sur la deuxième et 32 ont remporté la médaille de bronze. Les jeunes qui ont obtenu les premières places ont notamment gagné une participation gratuite au stage du 4 février avec notre champion local Nathan Petit.



## VOTRE RENDEZ-VOUS LITTÉRAIRE : «**ROUSSILLON SE LIVRE**»

«Roussillon se livre» est un nouveau rendez-vous proposé par la médiathèque Jean d'Ormesson. Il est destiné aux adultes souhaitant échanger sur leurs lectures. Apportez vos romans préférés et rencontrez d'autres lecteurs pour en parler en toute simplicité et convivialité...

Alors à vos agendas, prochains rendez-vous :  
**samedi 13 mai et samedi 3 juin à 10h30.**

**950**  
**c'est le nombre**  
**d'élèves reçus**  
**par la médiathèque**  
**en 2022**



## 61<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DU CÈSSEZ-LE-FEU EN ALGÉRIE

*Une cérémonie pour la journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.*

Monsieur le Maire et le Conseil municipal ont commémoré le 19 mars dernier le 61<sup>ème</sup> anniversaire du cessez-le-feu en Algérie en présence des anciens combattants de la FNACA et du Souvenir Français.



# Roussillon se mobilise pour sa jeunesse !

Dotée de trois écoles primaires, un collège, un lycée, la Ville de Roussillon accueille largement la jeunesse du territoire. Ce n'est pas moins de 2 500 élèves qui fréquentent les bancs des différentes écoles présentes sur notre commune ! Pour les accueillir dans de bonnes conditions, de nombreux services de la Ville se mettent à la disposition des familles : garderie, restaurant scolaire, entretien des bâtiments, agents des écoles maternelles, intervention sportive dans les écoles, accueil de classe à la médiathèque... Les loisirs à destination des jeunes sont également très présents sur notre Ville, que ce soit au travers des nombreuses associations faisant preuve d'une belle vitalité ou par nos propres initiatives. Focus dans ce dossier sur l'actualité communale en faveur de cette jeunesse.

## La Ville se dote d'une nouvelle équipe périscolaire

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la Ville de Roussillon gère la pause méridienne et les garderies du matin et du soir.

### UN PÉRISCOLAIRE RÉORGANISÉ MAIS DANS LA CONTINUITÉ

Dans nos deux écoles maternelles Wallon et Langevin, les ATSEM assurent désormais les garderies. Un bel avantage pour les jeunes enfants qui les connaissent déjà sur le temps scolaire et pour les ATSEM également dont le cœur de métier est la petite enfance.

Pour les élèves d'élémentaires, le changement est plus important puisque 5 nouveaux animateurs qualifiés ont rejoint 3 animateurs ex Pass-R'ailles pour proposer des animations péris-

colaires sous l'identité mairie. Une équipe nouvelle répartie sur nos 2 écoles, qui a rapidement tissé des liens entre elle et avec les élèves.



Les membres de la nouvelle équipe périscolaire, accompagnés des agents du service des affaires scolaires.

## DES TEMPS ADAPTÉS SELON L'ÂGE DE L'ENFANT

La garderie du matin, qui débute dès 7h15, avec des arrivées échelonnées est un temps libre.

La garderie du soir est plus orientée vers des ateliers, des activités sportives ou des devoirs pour les élèves qui le souhaitent.

Sur le temps méridien, les équipes d'animation sont à l'écoute des demandes, des envies et des intérêts des enfants pour des activités construites et structurées auxquelles ils adhèrent librement.

Le repas est préparé par la cuisine centrale avec des produits frais, locaux et labellisés (Haute Valeur Environnemental, Bleu blanc cœur, MSC, Label rouge, Agriculture biologique). Le but étant que chaque enfant partage un repas de qualité avec ses copains. L'accent est mis sur les petits de maternelle avec un espace repas réservé. ■



« La priorité essentielle de la politique éducative de la ville est le bien-être et l'épanouissement des enfants sur les 3 temps d'accueil dans un esprit de convivialité et de vivre ensemble. »

Pascale Torsiello  
adjointe au maire déléguée  
à la vie scolaire



## DE JEUNES ROUSSILLONNAIS EN ROUTE VERS L'ASSEMBLEE NATIONALE ?

Une classe élémentaire de CM2 de l'école Wallon a souhaité s'inscrire au Concours National du « Parlement des enfants » en proposant un article de loi. Le thème imposé cette année est « Renforcer la participation démocratique et la confiance aux institutions »

Les élèves ont pu bénéficier du soutien de Monsieur le Maire, Robert Duranton, et de Monsieur Yannick Neuder, Député de la circonscription, pour répondre à leurs questions et affiner leur proposition.

Nous leur souhaitons bonne chance devant le jury académique puis le jury national et qui sait peut-être une présentation à l'Assemblée nationale ? À suivre ....

## PASS-R'AILES, UN ACCUEIL DE LOISIRS POUR VOS ENFANTS

Si les animations et le personnel dépendent de l'association Pass-R'ailes, les bâtiments du centre de loisirs Nelson-Mandela sont communaux. Ce sont ainsi 500 m<sup>2</sup> de locaux et 4500 m<sup>2</sup> de jardins qui accueillent vos enfants les mercredis et les vacances scolaires.

**Renseignements :**

<https://www.facebook.com/passrailesroussillon/>

## EN BREF...



Après la rénovation du collège, les travaux de la Cité scolaire de l'Édit se poursuivent désormais au niveau du lycée.

Ci-dessus M. Lasserre proviseur,  
accompagné  
de Monsieur le Maire.



En décembre dernier, les élèves des trois groupes scolaires ont pu profiter d'un moment de féerie et de magie grâce aux représentations du spectacle « Le lutin et le bonhomme de neige » au Sémaphore mais aussi de la tournée du Père Noël qui a distribué des papillottes aux enfants de maternelle.



## Un nouveau Conseil Municipal Jeunes

En décembre dernier, a eu lieu l'élection du Conseil Municipal Jeunes (CMJ). Une belle occasion pour les jeunes collégiens roussillonnais d'apprendre la citoyenneté et de participer à la vie communale...

### A LA DECOUVERTE DE LA CITOYENNETÉ

Depuis 2011, la Ville de Roussillon, en partenariat avec le Centre Social, donne l'opportunité aux élèves de 5<sup>ème</sup> de s'impliquer pour leur commune et apprendre le fonctionnement d'une mairie.

Tout commence sérieusement par une élection ! Ainsi, ce sont 148 élèves de 5<sup>ème</sup>, scolarisés aux Collèges de l'Edit et de Jeanne d'Arc, qui

élisent leurs représentants. Une 1<sup>ère</sup> expérience de démocratie pour ces jeunes qui découvrent alors le passage par un isoloir et le vote à l'urne.

### IMMERSION DANS LE ROLE D'UN ÉLU

Les candidats quant à eux se sont rendus à Ados'Cité durant deux mercredis après-midi pour préparer leur campagne électorale : affiches et préparation de programme comme pour leurs aînés ! Les affiches

ont ensuite été apposées dans les établissements scolaires afin que l'ensemble des jeunes électeurs puissent orienter leur choix de vote.

À l'issue du vote, ce sont donc 14 jeunes qui ont ainsi été élus pour participer à la vie de la commune et à ses projets : durant leurs deux années de mandats, ils se retrouveront une fois par mois, encadrés par deux animateurs du Centre Social, pour mettre en place leur projet électoral. ■



Le 22 février a eu lieu la première réunion de travail du CMJ, ce moment passé ensemble a permis de faire connaissance et d'envisager certains projets pour Roussillon.



« Faire partie du CMJ permet aux jeunes de pouvoir s'exprimer, d'être le relais de leurs camarades auprès du Conseil municipal tout en découvrant le rôle d'un élu. C'est une expérience riche, qui aide notamment à la préparation de l'oral du brevet des collèges. »

Josette Bonnet

adjointe au maire déléguée à l'Enfance, à la Jeunesse, aux Sports et au Conseil Municipal Jeunes



## DES LIEUX POUR SE RETROUVER



### ADOS' CITÉ FAIT PEAU NEUVE

Afin que les jeunes puissent continuer à pratiquer leurs activités favorites dans de bonnes conditions, le sol de ce local, situé entre la police municipale et le local des sculpteurs a été entièrement rénové et bénéficie désormais d'un revêtement moderne plus souple et plus confortable. Ados'cité est utilisé par des jeunes de 12 à 17 ans qui y pratiquent des activités variées. Un billard et une table de ping-pong sont également mis à leur disposition. L'espace multimédia offre quant à lui des projections de films et des ordinateurs permettant de jouer à des jeux vidéo.

N'hésitez pas à vous rapprocher des animateurs du Centre social pour obtenir plus d'informations sur ce lieu.

La pratique de disciplines collectives offre aux jeunes la possibilité d'acquérir des valeurs telles que le respect de soi et des autres, une communication sociale et amicale mais aussi un bon état d'esprit qui favorisent des rapports apaisés dans la vie en collectivité. Conscients de cela, les membres de la municipalité ont tenu à porter leurs efforts sur des aménagements qui permettent aux jeunes de se retrouver pour pratiquer leurs activités préférées.

Afin que tous puissent y trouver leurs intérêts, les possibilités sont variées : ainsi au Jardin de la Paix, les petits cyclistes peuvent apprendre les rudiments du code la route. Quartier Bel-Air, c'est un city-stade qui suscite un grand engouement auprès des jeunes. Le local Ados'cité offre également aux jeunes la possibilité de se retrouver pour partager leurs centres d'intérêts qu'ils soient sportifs ou artistiques (danse, peinture, activités manuelles). Notre animateur, Nourredine Boudjahfa, s'occupe activement de mobiliser nos jeunes autour de ces lieux et sait leur transmettre des valeurs de respect et de vie en commun.



« Pour accompagner toujours au mieux ces actions en faveur de notre jeunesse, nous continuerons d'aller de l'avant avec plusieurs projets actuellement en cours d'étude pour améliorer nos installations de loisirs. »

**Hubert Breyse**

adjoint au maire délégué  
à la protection des Biens et des Personnes,  
à la Sécurité Routière, à la Politique de la Ville  
et à la Vie des quartiers

# Budget 2023 :

## une gestion attentive des dépenses de fonctionnement et la préservation du pouvoir d'achat

Le 30 mars dernier, la Ville de Roussillon a adopté son budget pour l'année 2023. Comme pour les ménages qui souffrent du contexte inflationniste, notre collectivité est confrontée à des augmentations importantes de ses coûts de fonctionnement, mais aussi à la nécessité de continuer à investir pour mener à bien des projets que vous attendez. Tour d'horizon des points clés du budget 2023 :

→ **Pas d'augmentation des taux d'imposition communaux**

→ **Maitrise des dépenses de fonctionnement pour préserver l'autofinancement et maintenir une marge de manœuvre pour les projets d'investissement**

→ **Un volume d'investissements de 3 959 561 € avec notamment :**

- **une orientation forte en faveur des économies d'énergies :**  
*étude de la rénovation de bâtiments communaux, changement de chaudières, changement de l'ensemble des armoires de l'éclairage public, récupérateurs d'eau* représentant plus d'un tiers des nouvelles prévisions budgétaires en investissement, soit 1 110 000 €
- **des dépenses d'amélioration de nos équipements publics**
- **des dépenses en faveur des espaces publics :**  
*lancement des études de maîtrise d'œuvre pour la Place de la République, étang, parc municipal, projet de city stade ou autre type d'équipement pour les jeunes*
- **les 1<sup>ers</sup> travaux de confortement du château** pour un montant de 200 000 €
- **des crédits supplémentaires pour le projet d'extension du système de vidéo-protection**

### POUR ALLER PLUS LOIN :

Un budget total de **13 120 736€** composé de :

- dépenses de fonctionnement : **9 151 175€**
- dépenses d'investissement : **3 969 561€**



### AIDE AUX FAMILLES MAINTIEN DU PRIX DU REPAS

Depuis 2015, les tarifs de la restauration scolaire n'ont pas évolué. Les tarifs s'échelonnent de 2 à 4€ ; un tarif de 5€ est réservé aux familles hors commune. Le choix de la Ville de maintenir ces tarifs est un vrai engagement auprès des familles roussillonaises pour assurer aux enfants un repas à un prix abordable, à la fois équilibré et de qualité.

*Tiramisus préparés par les agents de la cuisine centrale de la Ville.*

# Les actions communales en faveur des économies d'énergie

Avec la très forte augmentation des prix de l'énergie, la Ville de Roussillon a engagé une réflexion pour rationaliser ses consommations. Les Roussillonnais ont constaté que l'éclairage nocturne s'éteignait à minuit depuis le 1<sup>er</sup> février dernier.

Principales mesures adoptées par la commune pour relever ce défi collectif :



Extinction de l'éclairage public entre minuit et 5h du matin.



**Meilleure programmation des températures dans les bâtiments :**  
19° dans les bâtiments communaux et 17° dans les gymnases Baquet et Wallon durant l'hiver. Régulation de la climatisation durant les périodes de fortes chaleurs estivales.



**Sensibilisation des utilisateurs des bâtiments publics aux «éco-gestes» :** fermeture des portes, extinction des photocopieurs, ordinateurs, climatisations, ventilation à la fin du service etc.



**Limitation de l'utilisation des bâtiments les plus énergivores pendant l'hiver au bénéfice de bâtiments mieux isolés :** durant l'hiver, les manifestations au Sémaphore ont été redirigées à l'Espace, bâtiment plus récent.



## DES ESPACES VERTS PLUS ÉCONOMES EN EAU

Les agents de la Ville travaillent chaque année à offrir aux Roussillonnais un cadre de vie agréable avec des espaces verts, que vous avez pu apprécier, jalonnant nos rues et jardins. Ainsi, ce ne sont pas moins de 13 hectares d'espaces verts qui sont entretenus tous les jours.

En 2023, de nouveaux massifs de différentes hauteurs et couleurs seront créés mais avec une volonté de s'adapter aux enjeux d'économie d'eau qui s'imposent à nous tous. La bonne gestion budgétaire est recherchée mais l'idée est aussi d'éviter de choisir des plantations qui seraient trop sensibles aux périodes de sécheresse.

Certaines jardinières disparaîtront (notamment Grande Rue et avenue Jean Jaurès) au profit de nouveaux massifs, moins consommateurs en eau.

## Le SAVIEZ-VOUS ?

L'éclairage public est le premier poste budgétaire de dépenses en électricité de la commune. En 2022, la Ville a dépensé près de 80 000 € pour éclairer ses rues.

Néanmoins, les efforts de la Ville, en partenariat avec l'établissement public Territoire Energie Isère, pour changer le type d'ampoules (passage en LED), ont déjà permis de diminuer la consommation municipale.

# Dématérialisation des documents d'urbanisme



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent être déposées en ligne via le guichet dématérialisé consacré à l'urbanisme et au foncier. Accessible et simplifié, ce service peut être utilisé aussi bien par les professionnels que par les particuliers. La démarche est guidée et permet un réel gain de temps. Petit tour d'horizon sur son utilisation...

## COMMENT DÉPOSER VOS DEMANDES EN LIGNE ?

Si vous avez un projet de construction ou d'aménagement, vous pouvez simplifier vos démarches en déposant directement votre demande d'autorisation en ligne.

Pour cela, il vous suffit de vous rendre sur le guichet dématérialisé mis en place par la communauté de communes, vous pourrez alors suivre l'avancée de votre demande jusqu'à la prise de décision de votre commune.

**Rendez vous  
sur le site internet :**  
[gu.entre-bievreethone.  
fr/guichet-unique](http://gu.entre-bievreethone.fr/guichet-unique)

## POUR ALLER PLUS LOIN :

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux que vous souhaitez réaliser sont conformes aux règles d'urbanisme. En fonction du type de projet, vous devez déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux.

Cela concerne :

- les certificats d'urbanisme
- les déclarations préalables de travaux (DP)
- les permis de construire
- les permis d'aménager
- les permis modificatifs d'un permis de construire ou d'aménager
- les permis de démolir
- les transferts d'un permis de construire ou d'aménager
- la contestation d'une autorisation d'urbanisme
- la taxe d'aménagement
- l'assainissement des eaux usées domestiques



## AMBROISIE ATTENTION ALLERGIE !

L'ambrosie est une plante annuelle envahissante émettant un fort potentiel allergisant. Quelques graines de pollens par mètre cube d'air sont suffisantes pour déclencher des manifestations allergiques chez les personnes qui y sont sensibles : rhinites, conjonctivites, trachéites voire même l'apparition d'asthme.

La région Auvergne Rhône-Alpes reste la plus touchée en France. Aussi, il est essentiel que nous soyons tous acteurs de la lutte contre cette plante invasive et allergisante.

Le pic de pollinisation de l'ambrosie intervient à la fin du mois d'août et provoque des symptômes allergisants pouvant s'étendre jusqu'à octobre. Aussi, il est essentiel de détruire les plants dès leur apparition au mois de juin, si vous en repérez, agissez en les arrachant et signalez-les sur le site :



## RÉGLEMENTATION DE LA TAILLE DES HAIES

L'arrivée du printemps sonne le départ de la taille des haies, profitons-en pour rappeler quelques informations utiles.

Avant tout, sachez que la taille des haies est obligatoire mais ces conditions dépendent de deux cas de figures :

- **la haie marque la séparation entre deux maisons et appartient aux deux voisins** dans ce cas la responsabilité de son entretien repose sur les deux parties, la loi impose une hauteur maximale de 1,80 mètre.
- **la haie n'est pas mitoyenne**, l'occupant ou le propriétaire est alors seul responsable de son entretien. Notre Plan local d'Urbanisme impose une hauteur maximale de 1,80 mètre.

Dans tous les cas, il est préconisé de laisser une distance d'au minimum 0,50 mètres si la haie est à proximité d'une haie ou d'une clôture afin de favoriser le développement de cette dernière. Il est également recommandé de privilégier le choix d'essences à feuillage caduc pour les arbres et haies végétales afin de profiter de l'ensoleillement hivernal.

## LE RESEAU DE FIBRE OPTIQUE EN COURS DE DÉPLOIEMENT À ROUSSILLON

L'accès à internet n'est pas un service public obligatoire. Il est soumis aux lois de la concurrence. Le réseau Isère Très Haut Débit (THD38) est ouvert à tous les fournisseurs d'accès internet qui auront signé un contrat avec Isère Fibre, délégataire du Département.

Actuellement sur notre commune, la fibre optique est en cours de déploiement jusqu'en 2024. Pour les logements existants, préalablement raccordés au réseau France Télécom, la souscription d'un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès à internet de votre choix vous permettra d'être raccordé au réseau fibre optique.

Pour les nouvelles constructions une demande de raccordement au réseau doit être réalisée par l'aménageur auprès d'Isère Fibre. Le raccordement au réseau doit être réalisé avant de pouvoir souscrire un abonnement internet.

**Pour réaliser cette démarche :**  
**Rendez-vous sur le lien : <http://www.iserefibre.fr/>**  
**et cliquez sur l'onglet en haut à droite :**  
**« Déclarer une nouvelle construction »**

*Professionnels, votre besoin est plus important ?  
Rendez-vous sur le site internet du Département.*

# Vos élus s'expriment

## On avance

Trois ans déjà que vous nous avez renouvelé majoritairement votre confiance.

Malgré le contexte très contraint pour tous, nous avançons pour vous quotidiennement.

Vous avez pu constater le développement, l'attractivité de la ville avec de plus en plus de projets. Cette croissance va permettre de déployer de nouveaux services et améliorer votre cadre de vie.

Et nous maintenons le cap :

Les modes doux sont amorcés, vous pourrez emprunter en sécurité le sentier du couvent jusqu'à l'étang cet été. La place aux vélos est également intégrée dans les aménagements de voiries maîtrisés par la communauté de communes et programmés pour cette année.

La première phase d'étude de la place de la République touche à sa fin. La maîtrise d'œuvre est choisie avec EBER, les travaux d'aménagements débuteront fin 2023.

### Les élus de la majorité municipale :

*Robert Duranton, René Pey, Josette Bonnet, Marc Rousvoal, Marie-Christine Hainaud, Jean-Claude Canario, Pascale Torsiello, Hubert Breyse, Evelyne Guillermo, Jean-Luc André, Gérard Boussard, Anne Imblot,*

## Roussillon

### c'est tout un bail !

Le Directeur de la Clinique des Côtes du Rhône occupe depuis un certain temps un logement spacieux de la ville pour 250 € mensuels. Dire que c'est un «loyer» serait une hérésie. Nous demandons une fois de plus, à Monsieur le Maire d'inviter le Directeur de la Clinique à se loger par ses propres moyens.

Bon seigneur, nous appelons aussi le Directeur, à ne pas débaptiser la salle de réunion de la clinique baptisée au nom de notre Maire.

Nous déplorons encore la vétusté du foyer Henri BARBUSSE abritant le secours populaire et les syndicats, alors que 100 000 € ont été dépensés pour l'achat de «la Maison de la Faune et de la Flore» (soit, la maison des chasseurs) et que des dépenses supplémentaires vont être engagées pour sa rénovation.

Au vu de ces éléments, nous rappelons que l'intérêt général ne doit jamais être confondu avec l'intérêt privé. Nous devons une éthique sans faille à nos administrés.

### Les élus de l'opposition municipale :

*Zerrin Bataray, Bernard Pernod, Maryam Diarra, Haquime Louchène*

Les réflexions sont posées pour une végétalisation avec intégration des problématiques de sécheresse.

La rénovation énergétique des bâtiments communaux demeure une préoccupation majeure, un diagnostic est lancé pour nous permettre de planifier les interventions.

Notre objectif est clair, maintenir une gestion saine du budget pour ne pas augmenter les impôts municipaux et continuer à investir.

Nos promesses sont tenues, notre engagement est fort, nous avançons avec un développement méthodique et maîtrisé de Roussillon.

Notre groupe est très impliqué et présent dans les différentes commissions afin de rester cohérent dans nos actes et nos paroles.

L'ensemble de l'équipe municipale se tient à l'écoute des Roussillonnais (es).

*Patrick Rottini, Nathalie Linossier, Yasin Topal, Annick Durand, Alain Giovanelli, Martine Guyon, Alexandre Haro, Brigitte Dorel, Sophie Marty, Doriane Guillot-Patrique, Jean-Claude Galliffet*

## Roussillon, ville dortoir ?

Sans adapter les écoles, sans offre médicale supplémentaire, un collège et un lycée bien engorgés, sans places de crèche et sans développement de la petite enfance, comment Roussillon peut-il absorber tous les habitants nouveaux prévus ?

Une centaine de constructions privées lancées par des promoteurs privés sont initiées par la mairie (vente de terrains municipaux, déblocage de terres agricoles passant constructives). Une vie locale ramollie, derrière des murs, est-ce un avenir pour ces futurs habitants ?

### Les élus de l'opposition municipale :

*Béatrice Krekdjian, Stéphane Gibert*



### IN BÛN

spécialités asiatiques

In Bùn est un nouveau restaurant asiatique ouvert à Roussillon, dans une ambiance chaleureuse, il vous est proposé une cuisine vietnamienne et thaïlandaise, avec pour spécialité le Bo-Bùn, le PadThai et le Mi Xao. Quant aux nems faits maison par la cheffe Pakung, ils enchanteront à coup sûr vos papilles... N'hésitez pas à consulter la carte...

Site : <https://www.in-bun.com/>  
 Instagram : @inbun\_restaurant  
 In Bun, 21 route de Valence  
 ouvert du mercredi au dimanche  
 de 11h30 à 14h et de 18h30 à 22h30

### DESTIA

accompagner les plus fragiles

Une toute nouvelle agence Destia vient d'ouvrir ses portes à Roussillon. Proposant des services d'aides à domicile, Destia intervient principalement dans le cadre du maintien à domicile de personnes fragiles ou en perte d'autonomie.

Des services de garde d'enfants et de ménage à domicile sont également proposés. La mission principale des équipes de Destia est de parvenir à aider les personnes les plus fragiles tout en respectant leur souhait d'autonomie.

Vous pouvez consulter les différentes missions et recrutements proposés sur le site : <https://www.destia.fr>.

Destia agence de Roussillon  
 94 avenue Gabriel Péri  
 ouvert du lundi au vendredi  
 de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h



## État-civil

### Naissances et décès dans votre ville

#### Carnet Rose :

- Anna Aït Moula, née le 28 juin 2022
- Louise Carret, née le 6 janvier 2023
- Enzo Garba Souley, né le 10 janvier 2023
- Ryan Makara May, né le 10 janvier 2023
- Eden Pinier, né le 13 janvier 2023
- Emma Léa Vivian, née le 10 janvier 2023
- Line Magouri, née le 2 janvier 2023
- Livio Sanchez, né le 21 janvier 2023
- Samir, Tahar, Mustapha Saihi, né le 23 mars 2023
- Elena, Marie, Mélina Jusseron, née le 20 janvier 2023
- Enzo Senez, né le 23 mars 2023
- Mathias Silva Antunes né le 26 août 2022
- Tarik Mamouni né le 1<sup>er</sup> septembre 2022
- Joël Osawonamen Obomase, né le 16 février 2023
- Shawn Kurttis Sissoko, né le 19 février 2023

#### Ils nous ont quittés

- Raymond, Marcel Gallay décédé le 21 juillet 2022
- Ramona Vasquez, décédée le 30 juin 2022
- Robert Passemard-Kalkbrenner, décédé le 1<sup>er</sup> janvier 2023
- Rémy Martinet, décédé le 1<sup>er</sup> janvier 2023
- Claudia, Denise, Odette Pichon, décédée le 16 janvier 2023
- Clémentine, Marie, Cécile Prieur, décédée le 18 janvier 2023
- Caroline Gulisano, décédée le 25 février 2023
- Josette Nicolle Tonelli décédée le 1<sup>er</sup> février 2023
- Yvette Costille veuve Chabert décédée le 5 février 2023
- Fernand Marce décédé le 4 février 2023
- Alain, Michel Morel décédé le 5 février 2023
- Fernand Marce décédé le 4 février 2023
- Alain, Michel Morel décédé le 5 février 2023
- Paulette, Joséphine Escoffier veuve Bourllion décédée le 6 février 2023
- George, André Finand décédé le 6 février 2023
- Roger, Pierre, Joseph Dory décédé le 2 février 2023
- Marc, Claude Mignot décédé le 2 février 2023
- Bino Di Girolamo décédé le 13 février 2023
- Liviu Tarus, décédé le 11 février 2023
- Bernard, François, Joseph Luquet-Jolivet, décédé le 14 février
- Renée, Marie, Antoinette Coquet épouse Delaigue décédée le 20 février 2023
- Daniel, Gabriel Doublet décédé le 26 février 2023
- Marie, Thérèse, Joséphine Gontero veuve Linossier décédée le 28 février 2023

